



INSTITUTION NOTRE DAME DE POISSY

Le 14 septembre 2017

A l'attention des parents de 3èmes

Chers parents,

Vos enfants ont débuté leur année de 3^{ème}. Année importante durant laquelle ils prépareront deux échéances essentielles : le Diplôme National du Brevet et l'orientation. Ainsi, les élèves construiront leur choix d'orientation, à savoir une 2^{nde} Générale et Technologique ou une 2^{nde} Professionnelle. A ce titre, nous rappelons qu'une orientation réussie est une orientation réfléchie et mûrie tout au long de l'année, reposant sur quatre piliers essentiels :

- Les centres d'intérêts de l'élève ;
- Ses résultats, appréciations et son niveau de maîtrise des compétences fondamentales ;
- Le dialogue avec les personnes ressources (professeur principal, professeurs, directrice adjointe, chef d'établissement ainsi que les conseillères d'orientation psychologue du CIO) ;
- La fréquentation des lieux ressources tels que le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) ainsi que la visite des établissements ciblés par l'intermédiaire des Journées Portes Ouvertes.

Outre le choix d'une filière, il s'agit également de cibler l'établissement dont la structure et le projet pédagogique permettront à votre enfant de s'épanouir comme de réussir pleinement. Comme présenté lors de la réunion d'informations de pré-rentree, l'Institution Notre-Dame collabore avec des lycées partenaires pour lesquels nous tenions à vous préciser à nouveau les modalités comme le calendrier des inscriptions.

Pour le lycée St Erembert à St Germain-en-Laye : (A partir d'octobre)

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site de l'établissement et à renvoyer. L'établissement vous recontactera pour une prise de rendez-vous avec le Chef d'Etablissement.

Pour l'Institut Notre-Dame à St Germain-en-Laye : (A partir d'octobre)

Dans un 1^{er} temps, une fiche de pré-inscription informatisée est à compléter et à valider sur le site de l'établissement.

Dans un 2nd temps, vous pourrez retirer un dossier d'inscription auprès du secrétariat de l'établissement. A réception du dossier par l'Institut Notre-Dame, vous serez contacté pour une prise de rendez-vous avec le Chef d'Etablissement.

Pour Jean-Paul II à Sartrouville : (A partir d'octobre)

Le dossier d'inscription est à retirer à l'accueil ou au secrétariat de l'établissement. A réception du dossier, vous serez contacté par l'établissement pour une prise de rendez-vous.



INSTITUTION NOTRE DAME DE POISSY

Pour les établissements ci-dessous, les démarches d'inscription seront à effectuer après la réunion d'orientation du samedi 25 novembre à 9h (en salle polyvalente) durant laquelle les directeurs du secteur vous présenteront leur établissement.

Pour Notre-Dame des Oiseaux à Verneuil :

Il existe un partenariat privilégié avec cet établissement. Ainsi, nous distribuerons nous-mêmes le dossier d'inscription en janvier aux élèves et il sera à nous remettre rapidement. Une fois l'ensemble des demandes d'inscription collectée, ces dossiers seront communiqués par nos soins à M. Le Saout.

Pour St Thomas de Villeneuve à St Germain-en-Laye :

La fiche de pré-inscription est à compléter directement sur le site de l'établissement. Ce dernier vous contactera pour une prise de rendez-vous. Le dossier d'inscription sera à télécharger sur le site du lycée, à compléter et à apporter dûment complété le jour de l'entretien avec le Chef d'Etablissement.

Pour St Augustin à St Germain-en-Laye :

Une lettre de motivation ainsi que les bulletins scolaires de 4^{ème} et de 3^{ème} sont à envoyer au secrétariat à l'attention du chef d'établissement. Vous serez contacté pour une prise de rendez-vous à l'issue duquel, le dossier d'inscription vous sera remis.

Tous ces établissements possèdent la même qualité d'enseignement mais présentent également des spécificités par leur taille et leurs dispositifs pédagogiques. Il s'agit donc de cibler l'établissement qui correspondra le mieux au profil de votre enfant. Ce premier choix d'orientation est une étape importante. Nous vous accompagnerons ainsi que les élèves dans ce processus.

Nous souhaitons également vous assurer du fait que nos élèves des années précédentes qui le souhaitent ont poursuivi leur parcours scolaire dans le réseau de l'enseignement catholique du secteur sous réserve bien entendu des résultats, des appréciations et d'un passage en 2nde GT. L'an dernier, 70% des élèves ont été inscrits dans l'enseignement privé et 30% dans l'enseignement public, non par défaut mais par choix.

Nous vous rappelons également que les demandes d'affectation dans le public se font plus tardivement, au mois d'avril. Nous vous avertirons de la démarche à suivre à ce moment-là.

A l'issue de la réunion sur l'orientation en novembre, les professeurs principaux demanderont aux élèves leur choix d'établissement afin d'avoir une visibilité.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'informations.

Veillez, croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

V. CHESNEY
Chef d'Etablissement

M. VANQUELEF
Responsable pédagogique 3ème

I. CAVILLA
Directrice Adjointe

Ecole et Collège Catholiques d'Enseignement
Sous tutelle diocésaine
14, avenue Blanche de Castille. 78300 POISSY